



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

9e régiment du matériel

Question écrite n° 75195

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense quelles sont les raisons qui l'ont amenée à changer la dénomination du 9e régiment du matériel en 1er régiment du matériel et à créer un 9e bataillon du matériel dans une autre région, brouillant ainsi des filiations dont l'importance dans le maintien des traditions est connue, y compris pour des techniques comme le matériel.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la réorganisation de l'arme du matériel de l'armée de terre, engagée en 2003 afin d'améliorer la disponibilité technique des matériels et de rationaliser le dispositif structurel de soutien, la numérotation de certains régiments a été modifiée le 1er juillet 2005. Les changements dans la numérotation des régiments du matériel ont été proposés par le général commandant l'école supérieure et d'application du matériel, gardien des traditions de l'arme. Les propositions ont obéi à un certain nombre de principes, notamment la nécessité de conserver la dénomination du 1er régiment de l'arme (1er RMA) et la volonté de garder celle de « 9e », tout en veillant à ne pas transmettre les traditions d'un régiment à un bataillon, cette unité étant plus petite. Dans cet esprit, le 9e bataillon du matériel (9e BMA) a repris les traditions du 9e bataillon du matériel de la division d'infanterie de marine (9e BMDIMa), unité historique et prestigieuse qui avait été dissoute. En revanche, ni le 1er RMA, ni le 9e BMA n'ont repris les traditions du 9e RMA, mis en sommeil le 1er juillet 2005. Ainsi, la cohérence et le respect des filiations des unités ont été assurés à l'occasion de la réorganisation intervenue à l'été 2005. Plus généralement, dans un souci de cohérence, les filiations des régiments de l'armée de terre sont suivies et validées par le service historique de la défense.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75195

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9342

Réponse publiée le : 6 décembre 2005, page 11291